

communiqué de presse

Paris, le 19 juin 2026

Malakoff Humanis met en place des mesures forfaitaires exceptionnelles pour soutenir le pouvoir d'achat de ses salarié(e)s

Face aux fluctuations du coût de l'énergie, Malakoff Humanis annonce la mise en place de mesures forfaitaires exceptionnelles au bénéfice de l'ensemble des salarié(e)s de l'UES.

Ces mesures reposent sur deux leviers complémentaires :

- **Une revalorisation des indemnités de télétravail pour la période de mars à décembre 2026.** Le forfait journalier de télétravail est **porté à 3,25 € par jour** (contre 2,70 € actuellement), avec un plafond mensuel relevé à 50 € (contre 32,40 €).
- **Une prime carburant exceptionnelle d'un montant maximum de 200 € au titre de la période mars-juin 2026.** Elle bénéficie à l'ensemble des collaborateurs de l'UES selon des modalités en lien avec leurs quotidiens de travail, à l'exception de celles et ceux déjà couverts par la prise en charge obligatoire des transports en commun ou disposant d'un véhicule de fonction.

Ces mesures viennent compléter les engagements déjà pris en 2026 par Malakoff Humanis en matière de préservation du pouvoir d'achat de ses collaborateurs (mesures salariales générales et dispositifs de partage de la valeur).

« Nous avons souhaité accompagner l'ensemble de nos salarié(e)s de manière concrète compte tenu de la fluctuation récente des prix de l'énergie. C'est le sens de cette double mesure : une prime carburant pour compenser les coûts réels et une revalorisation des indemnités de télétravail. Ces mesures s'inscrivent dans notre engagement durable en faveur du pouvoir d'achat de nos équipes. » indique Olivier Ruthardt, Directeur général adjoint en charge des Ressources Humaines de Malakoff Humanis.

À propos de Malakoff Humanis (chiffres au 31 décembre 2025)

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes.

En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis gère les cotisations de plus de 7 millions d'actifs et verse 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions. Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur le plan extra financier, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans. www.malakoffhumanis.com

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Julie Terzulli : +33 6 69 33 28 85

julie.terzulli@malakoffhumanis.com

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Victoria Rey : +33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com